



Synthèse annuelle 2021

En 2021, l'activité touristique en Nouvelle-Calédonie continue d'être pénalisée par la pandémie mondiale de la Covid 19

Après plus de vingt mois de fermeture, l'évolution de la situation sanitaire conduit les autorités à rouvrir les frontières de la Nouvelle-Calédonie aux voyageurs internationaux, le 1^{er} décembre 2021, sous certaines conditions. À l'heure où les vols commerciaux et la promotion touristique du territoire reprennent, le retour en arrière sur cette période de crise montre une activité des plus réduites.

Du 20 mars 2020 au 30 novembre 2021, les entrées et sorties du territoire de Nouvelle-Calédonie se sont drastiquement réduites. Elles sont en effet soumises à conditions : motifs impérieux justifiant le déplacement ; certificat de vaccination ou de non-contamination ; réalisation d'une quatorzaine obligatoire à l'hôtel (réduite ensuite à une semaine) ; limitation du nombre de passagers par vol et du nombre de vols internationaux, en lien avec le nombre de places en quatorzaine.

Seule la liaison avec les îles Wallis et Futuna est maintenue, grâce à une bulle sanitaire mise en place en juin 2020. Celle-ci aura toutefois été interrompue entre mars et août 2021. Parallèlement, toutes les activités de croisière ont été purement et simplement stoppées.

À compter du 1^{er} décembre 2021, la Nouvelle-Calédonie ouvre à nouveau ses frontières. Les arrivants vaccinés doivent s'astreindre à une semaine mais n'ont plus à justifier du motif de leur déplacement. Les personnes non vaccinées restent soumises aux conditions antérieures (motif impérieux, test antigénique, semaine...). Un protocole renforcé est prévu pour les passagers en provenance des pays à risques. La bulle sanitaire entre la Nouvelle-Calédonie et Wallis et Futuna reste en vigueur, avec le maintien de l'autorisation de déplacement sous condition de motif impérieux pour les voyageurs désireux de se rendre à Wallis.

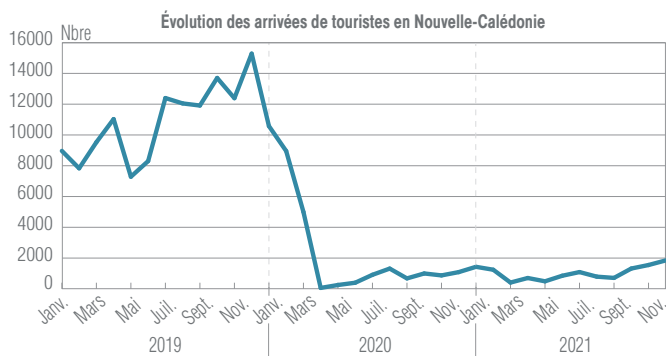
Une très forte chute du nombre de touristes

Dans ce contexte, les arrivées en Nouvelle-Calédonie en 2021 se limitent à 12 450 touristes, soit une baisse de 60 % par rapport à 2020, année déjà marquée par la crise internationale. Rapportée à l'année 2019, où la fréquentation touristique avait atteint un record, la chute est bien plus marquée encore, avec - 90 %.

Mars et septembre 2021 : deux mois marqués par une restriction encore plus drastique des voyages à destination de la Nouvelle-Calédonie

L'année 2021 est marquée en Nouvelle-Calédonie par deux périodes de confinement strict, du 9 mars au 2 avril, puis du 7 septembre au 11 octobre, durant lesquelles l'ensemble des vols commerciaux sont suspendus. Seuls sont acheminés le personnel médical, le fret et les Evasans. Suite au confinement strict du mois de mars, un plan de rapatriement est déployé pour les Calédoniens restés en métropole à la suite des vols annulés. Des moyens supplémentaires sont débloqués (réaffectation d'un vol destiné au fret et augmentation de la capacité d'accueil en quatorzaine) pour un retour, d'abord d'une partie des étudiants le 2 avril, puis des autres passagers entre le 15 avril et le 20 mai. Il en est de même concernant le confinement du mois de septembre, pour lesquels les rapatriements ont lieu jusqu'à la première semaine d'octobre.

La crise sanitaire qui se prolonge en 2021 entérine le recul marqué des arrivées de touristes



Source : Isee « Enquête passagers »

Des touristes en provenance de métropole et de Wallis et Futuna principalement

La fréquentation se concentre principalement sur les résidents métropolitains (64 % des arrivées) et de Wallis et Futuna (19 %), territoire qui bénéficie d'une bulle sanitaire pendant sept mois de l'année (cf. infra).

Comme l'an passé, les étudiants de retour dans leur famille restent nombreux (21 % des répondants). Plus d'un tiers d'entre eux sont de retour sur le territoire à l'issue de l'année universitaire, pour les vacances d'été métropolitaines, de juin à août. Les fêtes de fin d'année et les vacances d'été en Nouvelle-Calédonie sont également l'occasion d'arrivées d'étudiants plus nombreuses, favorisées fin 2021 par la réouverture des frontières. Il s'agit alors majoritairement d'étudiants calédoniens de retour dans leurs familles le temps des fêtes, mais aussi d'étudiants des îles voisines (Wallis et Futuna, Polynésie française, Vanuatu, Australie) qui viennent en Nouvelle-Calédonie pour les vacances.

Toutefois, en 2021, ce sont les militaires qui sont les plus nombreux, avec 23 % des répondants. Pour assurer la bonne tenue du troisième référendum d'autodétermination, les renforts temporaires de personnels ont été accentués : au total sur l'année, les arrivées de militaires ont presque doublé par rapport à 2020, année pourtant elle aussi marquée par l'organisation d'un référendum d'autodétermination.

Sans surprise compte tenu des motifs impérieux justifiant le déplacement en période contrainte, les motifs de séjour sont principalement familiaux (41 % des répondants), professionnels (27 %), ou de santé (9 %). Toutefois, 14 % des répondants, soit près de 900 personnes, déclarent être venus pour des vacances. En lien avec l'afflux de personnel temporaire pour assurer le bon déroulement du vote, près d'un quart des répondants déclarent avoir voyagé en groupe organisé, contre seulement 5 % en 2020.

34 % des répondants mentionnent loger à l'hôtel, contre 50 % en 2020, fort d'un 1^{er} trimestre encore préservé, et 59 % en 2019. Dans l'agglomération, certains hôtels n'ont pu maintenir une activité que grâce à l'accueil en quatorzaine/septaine, des passagers débarquant ; puis l'accueil en hospital de malades de la Covid dans des formes moins graves, pour soulager les structures hospitalières saturées pendant la phase épidémique. Dans l'intérieur et les îles, ce sont les séjours des calédoniens bloqués sur le territoire, qui ont permis à l'activité de se maintenir en partie.

Les arrivées en provenance de métropole augmentent progressivement en 2021, et « culminent » au 4^e trimestre

Le 1^{er} trimestre 2021 s'inscrit dans la continuité des trois derniers trimestres 2020, les frontières restant fermées. L'activité touristique dégradée sur cette période atypique contraste naturellement avec celle du 1^{er} trimestre 2020, dont le terme avait marqué la fin de la pleine activité du trafic international de passagers. Le nombre de touristes au 1^{er} trimestre 2021 chute donc logiquement de 87 % par rapport au 1^{er} trimestre 2020.

Sur les trois derniers trimestres 2021, dans un contexte comparable à celui de la même période en 2020, 9 360 touristes sont arrivés à l'aéroport de la Tontouta, soit une augmentation de 42 %.

Ce léger rebond est toutefois à relativiser, par la motivation même des séjours. En outre, ce résultat reste inférieur de 90 % à celui 2019, année de pleine activité. En 2021, le trafic est porté par une croissance du nombre d'arrivées en provenance de métropole, tout particulièrement au quatrième trimestre, à la faveur de la préparation du référendum et de la réouverture des frontières.

La bulle sanitaire avec Wallis et Futuna connaît des perturbations dès la fin du 1^{er} trimestre, freinant brutalement le trafic de passagers

Une bulle sanitaire entre la Nouvelle-Calédonie et Wallis et Futuna, deux territoires exempts de la Covid 19, est mise en place le 5 juin 2020. Les résidents de ces îles peuvent ainsi voyager librement d'un territoire à l'autre, sans motif particulier.

Au 1^{er} trimestre 2021, les passagers en provenance de Wallis et Futuna représentent ainsi 53 % des arrivées en Nouvelle-Calédonie. Le volume des arrivées en provenance de Wallis et Futuna est conforme à celui de l'année précédente sur les deux premiers mois. Il s'écroule toutefois en mars, avec la suspension de la bulle sanitaire entre les deux territoires. En effet, suite à la découverte d'un cas positif à la Covid 19 à Wallis et Futuna, la bulle sanitaire est suspendue le 7 mars 2021. Rouverte le 30 août 2021, elle permet depuis aux passagers d'être dispensés des mesures d'isolement obligatoire à l'arrivée en Nouvelle-Calédonie. Les déplacements restent toutefois soumis aux motifs impérieux, notamment d'ordre médical. Le nombre de voyageurs en provenance de Wallis et Futuna chute en conséquence de près de 80 % sur les trois derniers trimestres 2021, pour s'établir à 770. Sur cette période, 47 % des voyageurs déclarent venir en Nouvelle-Calédonie pour une raison médicale, contre 12 % au 1^{er} trimestre, lorsqu'il y avait une absence de restriction.

Le flux de passagers en 2021 représente 10 % des arrivées de 2019

Arrivées de touristes à Tontouta selon leur provenance

	Nombre de passagers 2021	Évolution en glissement annuel (%)	
		2020	2019
1^{er} trimestre			
Arrivées à Tontouta, dont :	3 085	-87,4	-88,3
Métropole	1 100	-86,9	-86,2
Wallis et Futuna	1 629	-15,2	-0,4%
2^e, 3^e et 4^e trimestres			
Arrivées à Tontouta, dont :	9 361	42,3	-91,0
Métropole	6 878	161,4	-80,0
Wallis et Futuna	773	-78,2	-86,8

Source : Isee «Enquête passagers»

Unités : nombre ; %

Bien que considérablement réduit par rapport aux années ordinaires, le trafic avec l'Australie progresse dans la deuxième moitié de l'année. Parmi ces voyageurs, 48 % des répondants déclarent venir pour un motif professionnel. Un constat à mettre en perspective avec l'affrètement de vols charters au mois d'octobre par Aircalin, pour le compte de grandes entreprises du territoire souhaitant réaliser des opérations de maintenance. Au mois de décembre, le nombre d'arrivées en provenance d'Australie double avec la réouverture des frontières.

Sources

Les données concernant les touristes à l'arrivée à la Tontouta sont issues de l'enquête « passagers » de l'Isee. Cette enquête concerne uniquement les touristes internationaux arrivés par un vol commercial à l'aéroport international, excluant ainsi les excursionnistes internationaux (essentiellement les croisiéristes, traités par ailleurs), ainsi que les visiteurs internes (les résidents qui voyagent à l'intérieur de la Nouvelle-Calédonie).

Cette source permet de recenser l'ensemble des passagers aériens entrant sur le territoire. L'enquête est exhaustive par le moyen d'une fiche auto-administrée à bord des avions à l'arrivée en Nouvelle-Calédonie. Le personnel navigant distribue une fiche par passager, y compris les enfants. Leur collecte se fait au poste d'inspection biosécurité de l'aéroport de la Tontouta.

Elle permet de distinguer le tourisme récepteur (les non-résidents qui viennent en Nouvelle-Calédonie : les touristes) et le tourisme émetteur (les résidents de Nouvelle-Calédonie qui voyagent à l'extérieur du territoire). Seuls les résultats concernant les touristes sont analysés dans la présente publication.

Conformément aux recommandations de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), l'Isee retient comme touristes dans le cadre de cette enquête, les visiteurs internationaux :

- qui passent au moins une nuit dans un moyen d'hébergement collectif ou privé en Nouvelle-Calédonie,
- dont le séjour ne dépassera pas 12 mois,
- dont le motif du séjour correspond à des fins de loisirs, pour raisons affinitaires, pour affaires ou autres motifs.